

Avis voté en plénière du 23 juin 2015

Perspectives pour la révision de la stratégie Europe 2020

Déclaration du groupe de la CFDT

Chaque année le CESE est sollicité par le gouvernement pour donner un avis sur le Plan National de Réforme. Les PNR permettent aux États membres d'exposer les réformes structurelles qu'ils souhaitent mettre en œuvre afin d'atteindre les 5 objectifs de la stratégie Europe 2020. Mais chaque année, nous regrettons des délais de réponse trop courts et surtout le manque de suivi de nos contributions.

Pour la CFDT, cet avis est donc une bonne opportunité d'analyse de la stratégie Europe 2020 à mi-parcours. Après l'échec de la stratégie de Lisbonne, la commission a proposé en 2010 la stratégie Europe 2020 : « *pour une croissance intelligente, durable et inclusive* ».

Son but était de relancer la compétitivité et l'emploi dans l'UE en s'attaquant aux problèmes structurels, tout en garantissant une cohésion économique, sociale et territoriale des citoyens. Mais la crise a eu une incidence négative sur la mise en œuvre de cette stratégie. L'avis rappelle à juste titre qu'à ce jour, seuls les domaines de la lutte contre le changement climatique et de l'éducation produisent quelques résultats. Les objectifs en termes d'emploi, de lutte contre la pauvreté ou d'investissements en matière de recherche et développement sont loin d'être atteints.

Au regard des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et démocratiques de la période, la CFDT regrette que les priorités de l'Union Européenne se concentrent essentiellement sur la stabilité budgétaire, certes nécessaire mais insuffisante face aux attentes des populations européennes, en particulier celles durement touchées par la crise.

La CFDT partage l'essentiel des préconisations, notamment quand il s'agit de donner un caractère plus contraignant aux pays membres pour le respect des objectifs de la stratégie Europe 2020 ou d'associer davantage les partenaires sociaux dans la mise en œuvre de la stratégie.

Il convient en effet de donner un rôle central à la stratégie UE par rapport aux autres outils de gouvernance européenne (examen annuel de croissance dans le cadre du semestre européen, plan d'investissement de la commission, plan d'action climat/énergie,...), de hiérarchiser les priorités et de coordonner ces politiques communautaires. Une plus grande lisibilité des objectifs de l'Union européenne est indispensable pour crédibiliser son action auprès des opinions publiques.

Après une décennie consacrée à la gestion de la crise économique et financière de la zone euro, l'Union doit désormais consacrer son action aux mesures permettant de générer une croissance durable, permettant la relance de nos économies et en priorisant la lutte contre le chômage et la précarité et les réponses aux défis environnementaux.

À ce titre, la CFDT soutient la position de prendre pleinement en compte les objectifs de développement durable des Nations unies dans la révision de la stratégie Europe 2020 prévue en fin d'année.

La CFDT a voté l'avis.